VOL LII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 21 NOVEMBRE 1923 No. 52

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce .... 50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

Nous n'avons nullement l'intention de développer de longues thèses quand nous donnons nos humbles coups de plume; mais nous sommes forcés aujourd'hui de revenir encore une fois sur la question du nouveau système de vote que l'on veut imposer à St-Boniface, système que l'on appelle Représentation Proportionnelle.

Quelqu'un nous a accusés d'avoir commis presqu'une hérésie quand nous avons posé la question : pourquoi Winnipeg n'avait pas adopté le système.

Vraiment nous ne voulons scandaliser personne mais nous poserons quand même la question de nouveau et nous expliquerons toute notre pensée.

D'abord ne perdons pas de vue que nous parlons en ce moment d'un nouveau système de vote dont on veut affubler les contribuables de la ville de St-Boniface dans le maniement de leurs élections municipales. Or, le système que l'on veut imposer à St-Boniface n'est pas le même que celui de Winnipeg.

Franchement, quant à nous, nous sommes opposés à celui de Winnipeg, mais nous sommes encore bien plus opposés à celui de St-Boniface.

Le système que l'on nous demande d'adopter ressemble à celui dont on se sert à Winnipeg pour les élections provinciales; c'est-à-dire que la Ville ne fait qu'un comté pour lequel il y a dix députés choisis où l'on veut (at large).

Pour les élections municipales de Winnipeg l'on a au moins conservé le système des quartiers ou divisions ce qui d'après nous est une amélioration sensible et fait une différence énorme.

A St-Boniface l'on veut faire de la Ville un seul quartier, un tout, pour lequel l'on élira dix échevins.

Nous croyons le système mauvais.

Avec ce système il est possible que le conseil soit un jour composé de représentants venant tous de la partie nord ou venant tous de la partie sud; de cette manière la moitié de la Ville n'aurait aucune représentation, ce qui serait désastreux pour la partie qui n'aurait aucuns représentants.

Même avec les quartiers en existence nous tenons encore à notre idée; nous sommes pour le système de vote actuel; mais, s'il fallait que l'on nous impose le système que l'on dit être le système de Représentation Proportionnelle nous croyons que la division par quartiers est nécessaire si l'on veut donner justice à tout le monde.

Le système par quartiers assure à chaque partie de la ville une voix aux délibérations du conseil; le nouveau plan risque fort de mettre à l'écart un bon nombre de contribuables qui n'auront plus de représentants directs pour s'occuper des affaires spéciales de leur localité.

A Winnipeg les électeurs du nord, du sud, du centre, n'imposent pas leurs représentants aux autres contribuables; le vote est circonscrit, sinon beaucoup, au moins un peu.

A St Boniface ce sera tout différent; une partie de la ville pourra en imposer à l'autre partie.

Que ce soit l'une ou l'autre, peu importe; le système sera injuste; il est faux et il ne mérite pas notre approbation.

Pour compléter toute l'organisation il n'y aurait plus pour nous que d'y ajouter le système de bulletins par rotation tel qu'on vient de l'adopter à Winnipeg; de la sorte les électeurs finiraient par être tellement embrouillés qu'ils n'y auraient plus que les grands mathématiciens et arrière de la machine, pour y voir clair ... et encore?

* * *

Les jeunes demoiselles de la ligue française organisent [illegible] de St Boniface, le service anniversaire des victimes de l'incendie du Collège de St Boniface.

Le souvenir du désastre épouvantable qui l'an dernier a frappé la population française catholique du Manitoba est encore vivace chez nous; toute la population de notre ville se fera un devoir d'assister à cet office religieux.

Le culte des morts est beau et si jamais un devoir s'impose c'est bien celui de prier pour l'âme des pauvres écoliers que le feu a consumés l'an dernier.

Ce sera en outre une pieuse manière de prouver aux parents des victimes toute notre sympathie dans ce malheur dont le souvenir ne pourra jamais s'effacer.

* * *

Les jeunes demoiselles de la ligue française organisent en ce moment un bazar qui se tiendra à la fin du mois au profit des enfants pauvres de la paroisse.

L'oeuvre de ces demoiselles est admirable; bien des misères ont été déjà secourues; beaucoup d'enfants pauvres ont été aidés et plusieurs devront plus tard une partie de leur éducation au dévouement et au travail de ces âmes généreuses.

[illegible] devoir s'impose et nul doute que [illegible] population se montrera à la hauteur [illegible]

* * *

Le gouvernement du Manitoba a [illegible]

re à rendre au sujet de l'administration de la loi des liqueurs.

Plusieurs de ceux qui ont travaillé et voté contre le régime de la prohibition l'ont fait dans le but de faire disparaître la fabrication clandestine et le commerce clandestin.

Après plusieurs mois d'administration de la nouvelle loi, l'on est à se demander en quoi le régime actuel vaut mieux que le précédent.

A part la nomination d'une commission à salaire démesurément élevé; à part l'organisation d'une machinerie excessivement couteuse; à part un certain revenu qui doit forcément tomber dans la caisse gouvernementale l'on ne peut voir encore que le mal principal ait reçu non pas une cure, mais simplement un commencement de traitement.

Le gouvernement Bracken ferait bien de se rendre compte que ceux qui sont en arrière du mouvement de modération veulent une amélioration, et que cette amélioration, il l'a veulent sérieusement la grande majorité de l'électorat est avec les représentants de la ligue de la modération; le peuple veut un essai loyal, une administration loyale de la nouvelle loi.

Après la position hostile prise par le premier ministre au moment du vote; après les manigances douteuses du parti gouvernemental à la législature et en face de l'administration extravagante du personnel de la commission l'on a droit de se demander si ces Messieurs veulent bien le succès de la nouvelle loi ou s'ils ne désirent pas plutôt la rendre impopulaire.

Pour ceux qui connaissent l'inanité du gouvernement il n'y a rien qui puisse surprendre énormément; mais, pour ceux qui ont donné à l'exécutif de la Province une certaine confiance il y a de quoi les rendre songeurs; ils songent actuellement et le jour n'est pas loin où ils mettront en charge de l'administration des hommes bien décidés e tcapables de donner à ce département une direction plus en accord avec les désirs de la majorité du peuple de notre province.

LE COMMENCEMENT

Il y a une foule de questions qui se sont débattues depuis bien longtemps et le seront encore tant que nous n'auront pas accéléré une nouvelle direction, déjà donnée au développement de notre industrie.

C'est parce que notre industrie nationale, c'est-à-dire l'exploitation des biens que nous possédons—dans des proportions nous en assurant presque le monopole, ou nous permettant du moins de nous imposer sur les marchés étrangers,—n'est pas développée que nous manquons de travail pour les fils de chez nous: c'est pour la même raison que nous faisons de l'immigration dans un tonneau sans pouvoir jamais faire quelque chose de stable; c'est toujours pour la même raison que nous nous débattons dans des crises répétées de chômage. C'est parce que notre industrie nationale n'est pas développée que nous cherchons en vain à nous ouvrir des marchés à l'extérieur, incapables que nous sommes de faire la concurrence avec le pays où nous allons chercher la matière première que nous travaillons.

* * *

Les grandes industries que nous devons développer, mais ce sont principalement celles du bois, de l'amiante, du nickel, du lait, et quelques autres. Possédant les plus riches forêts du monde, nous avons en mains tout ce qu'il faut pour multiplier les usines, donner du travail rémunérateur au peuple. Nous n'aurons pas besoin, pour vendre ces produits, de parcourir le globe et de nous mettre aux genoux de celui-ci ou de celui-là; on viendra acheter chez nous. La question des marchés pour nos produits dérivés du bois sera donc du fait réglée. Sera réglée aussi celle du chômage dans cette industrie.

Avec l'amiante nous possédons encore une matière première de grande valeur, et surtout une matière première capable d'être travaillée sous une infinité de formes. Et nous la possédons pratiquement seuls. Travaillons notre amiante et nous en vendrons facilement les produits. On viendra aussi nous les achter. Encore là nous sommes assurés de travail, de marchés. Nous pouvons dire la même chose des autres matières premières qui font notre richesse naturelle; mais qui, aujourd'hui, font surtout la richesse des autres.

* * *

Ne disons pas, cependant, qu'il nous faut exploiter rien que ce que nous possédons à titre exclusif. A côté de notre industrie vraiment nationale, nous pouvons encore édifier des usines pour répondre au marché, aux besoins de chez nous.

Mais, seulement, notre industrie nationale bien développée, nous pourrons avec avantage nous présenter chez nos voisins, qui auront besoin de nos produits, et obtenir les mesures de protection qu'il sera nécessaire de [illegible] [illegible] notre industrie [illegible]

Notre [illegible]

matiquement ouverts à ses produits, nous pourrons exiger en retour des concessions que nous pourrons accorder, des conditions avantageuses pour les produits de nos industries à matière première canadienne, mais pas à matière exclusivement, ou presque, canadienne.

* * *

Il nous sera beaucoup plus facile de parler réciprocité ou protection avec les autres pays, parce que nous pourrons parler d'égal à égal toujours, et souvent en maîtres. Les ressources naturelles que nous possédons, une fois exploitées chez nous, nous donneront du ton pour signer de bons traités de commerce, et ces avantages dureront longtemps: car on aura toujours besoin des produits de nos bois, de nos mines et de nos autres industries réellement canadiennes.

L'industrie ne sera plus comme aujourd'hui à la merci de toutes les crises; elle pourra demeurer au travail, permettre non seulement de garder notre propre population et absorber son augmentation régulière; mais elle pourra encore, en toute assurance, demander aux étrangers de venir au pays.

Tant que nous développerons au Canada des répliques de l'industrie américaine, tant que nous nous contenterons d'extraire nos matières premières pour les envoyer à l'étranger immédiatement après, nous posséderons difficilement une industrie nationale. Nous nous débattrons en vain autour des problèmes que nous venons de mentionner.

Thomas POULIN

(L'Action Catholique)

EST-CE ASSEZ CLAIR?

Le mark allemand a cessé samedi dernier d'être coté chez les agents de change, à New-York. Sa valeur était tombée de cinquante centins environ pour un trillion de marks; elle avait donc cessé pratiquement d'être estimative.

Ceci signifie qu'au point de vue international l'Allemagne a cessé de posséder une devise nationale recevable; elle est sans moyen monétaire d'échange.

Le résultat immédiat de ce fait, comme le notait la "Tribune" de New-York, dans une dépêche qu'on a pu lire lundi, c'est de faire perdre aux Américains et aux Anglais un montant de près d'un billion et quart de dollars, qui représente les sommes déboursées par eux depuis l'armistice pour acheter des marks allemands dans l'espoir d'une spéculation; ces acheteurs anglais et américains escomptant en effet un relèvement éventuel de ces marks achetés à bas prix.

D'ailleurs ils ne sont pas les seules victimes de cette débâcle, car en France, en Suisse, en Hollande et jusqu'en Canada, il s'est trouvé également bon nombre de gens qui avaient fait le même calcul désastreux.

Il n'est nullement exagéré d'évaluer à environ deux billions de dollars le montant dépensé par les capitalistes étrangers pour acheter des marks allemands. En fait, il est officiellement reconnu que l'Allemagne a réussi, depuis la guerre, pour vendre pour environ cinquante billions de marks aux spéculateurs étrangers.

Autrement dit, l'Allemagne a réussi, par ce moyen, à encaisser deux billions de dollars environ de devises étrangères, en échange de chiffons de papier dont la valeur est désormais nulle et qui lui ont coûté tout juste le prix du papier et les frais d'impression.

Elle a encaissé deux beaux billions de dollars, de bon argent soutiré aux autres nations, la majeure partie parmi les nations alliées, tandis qu'elle n'a payé au compte des réparations, d'après les chiffres officiels de la commission des reparations, en date du 30 juin 1923, qu'un total de 1,900,854,000 marks-or, équivalant au pair à 475 millions de dollars, en versements d'espèces.

Elle s'est donc enrichie aux dépens de l'étranger et surtout des Alliés de la différence, c'est-à-dire environ un billion et demi de dollars.

Ce n'est pas cela, qui évidemment, l'a appauvrie!

Et il se trouve encore des dupes pour pleurer sur son sort!

La Presse

LE BEL APOSTOLAT DE L'ABBE G. DUGAS

M l'abbé Georges Dugas qui a célébré l'année dernière le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale, fête aujourd'hui le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance. Il vit maintenant à Saint-Lin retiré à l'hospice des soeurs de la Providence.

Il naquit à Saint-Jacques de [illegible] novembre [illegible] du mariage d'Edouard Dugas et [illegible] Lagarde. Après [illegible] entra en 1849 [illegible] l'Assomption. Il y [illegible] fut ordonné prêtre à Varennes par Mgr Taché le 5 avril 1862. Après avoir été quatre ans aumônier de l'hospice de Varennes, il vint en 1866 à la Rivière Rouge avec l'évêque de St-Boniface. A son arrivée, il fut nommé directeur du collège. L'année suivante, il commença avec quatre élèves, un cours classique qui ne fut plus interrompu dans la suite, comme il l'avait été pendant de longs intervalles depuis la fondation du collège en 1818. Après trois années de direction [illegible] il fut nommé [illegible] [illegible] l'arrivée de M. [illegible] en 1878 [illegible] St-Boniface [illegible]

rendre de précieux services tout en étant aumônier du pensionnat. Sa prédication était fort goûtée. Il était aussi poète et musicien. Il composa de nombreux compliments de fête et chants de circonstance. Il organisa une fanfare au collège dès 1867. Il forma aussi un choeur de chant pour la cathédrale. Ce fut par ses soins que le premier orgue fut introduit dans la cathédrale en 1876, à l'occasion des noces d'argent épiscopales de Mgr Taché. C'est lui qui en eut l'idée et qui fit les démarches nécessaires pour la réalisation.

En 1888, sa santé affaiblie l'obligea à demander un repos. Retiré chez l'un de ses frères, curé de Sainte-Anne des Plaines, il rédigea les notes historiques qu'il avait recueillies sur la Rivière-Rouge. Il écrivit la vie de Mgr Provencher, fondateur de l'église de l'Ouest. A ce précieux ouvrage s'ajoutèrent d'autres volumes sur l'histoire de l'Ouest si travestie par les historiens prejugés. Voici la liste des livres ou brochures qu'il a publiés: "Etablissement des Soeurs de la Charité à la Rivière-Rouge" — "La première Canadienne du N.-Ouest" 1883 — "Legendes du Nord-Ouest" 1883— "Monseigneur Provencher" 1889— "Un voyageur des pays d'En-Haut" — 1890 "Légendes du Nord-Ouest" (2ème série) 1890. "L'Ouest Canadien" — 1896 "Histoire de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines". — 1900 Histoire véridique des faits qui ont préparé le mouvement des Métis à la Rivière-Rouge", 1905 —Histoire de l'Ouest Canadien, 1906.

Comme on le voit, l'abbé Dugas a bien mérité de la cause catholique et française de l'Ouest, qu'il a vaillamment défendue par sa plume féconde. Tout en écrivant ces ouvrages précieux, il a constamment collaboré à "La Vérité de Québec, et depuis sa fondation à "La Croix" de Montréal. Dans les années qui suivirent son départ de St-Boniface, il adressa aussi de nombreuses et fort intéressantes correspondances au Manitoba".

L'abbé Dugas a passé à St-Boniface en y semant [illegible] des idées et des initiatives qui ont eu une influence marquée sur le progrès religieux, littéraire et artistique de cette ville. Il a imprimé au collège une nouvelle et vigoureuse impulsion. A l'automne de 1867, il traça le reglement de la maison, donna une retraite aux élèves et ouvrit le cours latin aux quatre qu'il avait lui-même préparés pendant l'année précédente.

Malgré son âge avancé, il jouit encore d'une belle santé.

LE CANADA MUSICAL

L'ouverture de la saison d'opéra de New York, au Metropolitan, la semaine dernière s'est faite au milieu d'une pompe et d'un déploiement de luxe extraordinaire. Des centaines de personnes furent refusées à la porte. Les directeurs de la Philharmonic Society qui avaient remplacé Josef Stransky par Van Hoogstraten comme chef d'orchestre ont voté au premier un honoraire de $15,000 pour ses services rendus. Le Canada Musical, l'excellente revue de Montréal chez qui nous lisons toutes ces nouvelles annonce que l'on a découvert une nouvelle Symphonie de Mozart en Autriche. Il vient de se fonder encore un orchestre symphonique à New York appelé le Civic Orchestra, qui sera dirigé par Dirk Foch. Nous apprenons que le compositeur Félix Fourdrain est mort à Paris. L'Opéra-Comique a remporté un gros succès avec [illegible] ouvrage de Marcel Bertrand intitulé Sainte Odile. Il est [illegible]

LE MARECHAL LYAUTEY

M. Stéphane Lauzanne, a écrit, en date du 22 octobre dernier, l'article suivant dans le "Matin" de Paris, sous le titre "Le petit jubilé d'un grand français."

Il y aura demain cinquante ans, jour pour jour, qu'un jeune homme de dix-neuf ans entrait, sa valise à la main, dans l'école de Saint-Cyr. Il s'appelait Louis-Hubert-Gonzague Lyautey. Peut-être comme ses compagnons, fixa-t-il son regard sur la fière devise gravée sur les murs: "Ils s'instruisent pour vaincre." En tout cas, il a vaincu...

Il a vaincu les plus grandes difficultées qu'un conquérant ait jamais rencontrées sur sa route. Nommé voici quelque dix ans proconsul de la République au Maroc, il a pris en main une province hirsute, sanglante, sauvage, et en a fait un des plus beaux joyaux de la civilisation française.

—J'aime bâtir, a-t-il dit un jour modestement.

Il a bâti un empire comme Rome seule avait jadis le secret d'en bâtir. Il a creusé des ports, fait jaillir des villes du sol, mis des palaces modernes à l'entrée des vieux repaires de brigands. Il a construit 1,600 kilomètres de chemin de fer et 4,000 kilomètres de routes. Des autocars de touristes roulent aujourd'hui sur les pistes merveilleusement nivelés où il y a seulement une décade, des caravanes ne s'aventuraient que carabine au poing.

Infatigable, il veut bâtir encore. Il veut bâtir des usines thermiques pour n'avoir plus à importer du charbon. Il va en bâtir une à Casablanca qui permettra de faire courir des trains électriques jusqu'à Marrakech et jusqu'à Rabat. Il veut bâtir aussi des usines hydrauliques pour irriguer et fertiliser les plaines immenses qui s'ouvrent à l'agriculture. Il veut bâtir de la richesse, de la prospérité, du bien-être...

J'ouvrais dernièrement une vieille revue jaunie par le temps, et mes yeux tombèrent sur la page que voici:

"Croit-on qu'il ne faille pas plus d'autorité, de sang-froid, de jugement, de fermeté d'âme, pour maintenir dans la soumission, sans tirer un coup de fusil, une population hostile et frémissante que pour la réduire à coups de canon, une fois soulevée? Qu'on me permette d'évoquer le souvenir d'un commandant d'infanterie de marine. Chargé de soumettre une région sakalave insurgée, il s'était fait une loi absolue d'épargner, de pacifier, de raisonner cette population. Je le vois abordant un village hostile et, malgré les coups de fusils de l'ennemi, déployant toute son autorité à empêcher qu'un seul coup ne partît de nos rangs... et y réussissant. Je le revois, lui et ses sous-officiers, à cette petite portée de la ligne des jardins, la poitrine aux balles, multipliant par la voix de ses interprètes les appels et les encouragements. Je le revois obtenant qu'une palabre s'engageât. Et ce fut la joie aux yeux que le soir venu, il me présenta le village occupé en fête, les habitants fraternisant avec notre bivouac à l'abri du drapeau tricolore, emblème de paix."

Ces lignes si émouvantes et si humaines parurent il y a plus de trente ans et elles étaient signées Hubert Lyautey. Celui qui les écrivit n'était alors ni maréchal de France ni haut commissaire au Maroc. Il ne commandait même pas un régiment. Mais sa main traçait déjà, d'une ligne ferme, les splendides contours de l'empire qu'il devait fonder...

Petit jubilé que celui qu'on célébrera demain, dans l'intimité, en une vieille maison de la rue Bonaparte. Mais ce petit jubilé est celui d'un grand français.

LA FRANCE NE PEUT RECULER

M. Poincaré a répondu à la chambre des députés, aux critiques faites à la France par M. Baldwin aux communes. La France, a-t-il dit, pourrait facilement arriver à un accord avec l'Angleterre si elle voulait en payer les frais, mais elle est décidée à ne pas concéder de nouvelles réductions sur les réparations dues par l'Allemagne. Les trois quarts des députés se sont levés pour l'applaudir quand, après une revue énergique de toute la question, qui a duré une heure et quart, il a quitté la tribune sur cette déclaration finale:

"Nous continuerons à négocier de la manière la plus amicale possible, mais la France ne peut abandonner la partie."

Les paroles prononcées au parlement anglais, a dit M. Poincaré, ne peuvent passer ainsi, il faut y répondre immédiatement. "Je ne puis laisser dire que c'est notre faute si un accord n'a pas été conclu. Pendant plusieurs années, nous n'avons cessé de faire des concessions à nos droits et ce n'est pas de notre côté que l'attitude a été sans compromis."

Le premier ministre a refait toute l'histoire du problème des réparations et a rappelé que le gouvernement britannique avait approuvé l'occupation de la Rhur en deux occasions.

Quand il a parlé de l'opposition de l'Angleterre au conseil des ambassadeurs, on a crié: "C'est une rupture de l'Entente cordiale" mais il a ignoré l'interruption.

La Liberté

Les Américains jugés par un Ecrivain d'Angleterre

Israel Zangwill, homme de lettres anglais, a dit, aujourd'hui, à la Ligue pour l'éducation politique, ce qu'il pensait des Etats-Unis. Il s'est exprimé à peu près ainsi: "Il y a plus d'excentriques par mille carré aux Etats-Unis, que dans tout autre pays du monde. Il y a plus d'honneur, de justice et de dignité en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Le Ku Klux Klan, qui est une sorte de mouvement exagéré de boy scout serait tué par le ridicule, mais les Etats-Unis n'ont pas le sens de l'humour. Rien, aux Etats-Unis, n'est aussi efficace qu'en Angleterre. Les postes, la presse, les chemins de fer et votre Central Park sont une disgrâce.

On compte trop d'hommes qui exercent tous les métiers. Le garçon d'ascenseur va à Columbia, mais cela ne devrait pas l'empêcher d'être un bon garçon d'ascenseur.

Les Américains pensent sans agir et agissent sans penser. Il y a des années, les Etats-Unis faisaient la guerre à cause de la taxe sans représentation. Aujourd'hui, tout ce que je gagne en ce pays est frappé d'un impôt de 8 pour cent et je n'ai pas le droit de vote.

Les Etats-Unis ne savent pas se gêner. Le journal de dimanche pèse quatre livres. Le monde était meilleur quand le peuple lisait la Bible et Shakespeare. Ce pays a le meilleur peuple à moitié instruit. C'est la terre du bluff."

L'AMATEUR DE CALAMITES

On sait que M. Lloyd Geohge n'est pas en odeur de sainteté en France, et pour des motifs connus. L'extrait suivant d'un premier-Paris du "Temps", sous ce titre: "l'Amateur de calamités", est intéressant en ce qu'il nous offre un exemple d'un "abattage" finement écrit et mordant sous son écriture courtoise:

C'est sous un jour nouveau que M. Lloyd George se révèle aujourd'hui au public, par l'entremise du "Daily Telegraph". On a connu jadis un Lloyd George quasi révolutionnaire, qui prononçait le discours brutal de Limehouse et qui menait une furieuse campagne **against pee and beer**. On a connu ensuite un Lloyd George autocrate qui ne se montrait plus guère à la Chambre des Communes et qui, entouré d'un secrétariat plus puissant que le cabinet civil de Guillaume II, ne sortait du **Kindergarten** que pour se reposer au château de Crequers. Mais aujourd'hui se révèle, phénomène inattendu, un Lloyd George constitutionnel qui défend la légalité contre la démagogie et le despotisme.

L'article où M. Lloyd George étale ses convictions nouvelles est intitulé: "le Premier fasciste". Mais M. Lloyd George, on le sait, n'a guère de convictions que contre quelqu'un: c'est pourquoi changeant souvent d'adversaires, il change souvent d'opinions. L'article qu'il a donné au "Daily Telegraph" n'est donc pas un panégyrique serein du régime constitutionnel. C'est une diatribe terminée par un raccourci d'apocalypse.

M. Lloyd George expose d'abord les origines du mouvement faciste, telles qu'il les comprend: "Le mouvement actuel, écrit il, n'est pas parti d'Italie, mais de Russie. Le premier des grands fascistes d'aujourd'hui n'est pas Mussolini, mais Lenine." Cette thèse a probablement effrayé la rédaction du "Daily Telegraph". Aussi, lit-on avant l'article de M. Lloyd George, une petite note où il est expliqué que le "Daily Telegraph" "n'endosse pas nécessairement les opinions exprimées par son collaborateur. Mais M. Lloyd George est accoutumé à ne pas être cru sur parole et, pour emporter l'assentiment de ses lecteurs, il les bombarde d'arguments.

AU CARREFOUR DU VIEUX MONDE

Un beau titre pour une belle oeuvre qui est aussi une bonne action.

Trop de livres et trop de films portant l'étiquette française présentent aux Etats-Unis la plus outrageante caricature de nos idées, de nos sentiments et de nos moeurs.

Notre funeste manie de nous dénigrer nous-mêmes n'a que trop fourni d'occasions à la malveillance de nos ennemis de s'exercer à nos dépens. Il était temps que des amis—de vrais amis—prissent notre défense, presque malgré nous, en révélant à l'Amérique, le vrai visage de la France.

Au carrefour du vieux monde est le titre d'un film réellement et grandiosement vécu s'il en fut jamais. C'est le plus touchant témoignage d'affection offert à la France par des Américains de Paris, qui ont composé et établi ce film afin d'amener le public américain de bonne foi à une plus juste compréhension de notre patrie.

L'histoire de ce film tourné en France par des Américains, à l'usage exclusif de leurs compatriotes, vaut d'être contée.

Un hasard heureux amenait, ce printemps dernier, chez Mrs Albert N. Connett, vice-présidente de l'"American Women's Club" de Paris, un photographe américain, M. Corwin, attaché à l'état-major du général Pershing et plusieurs fois blessé, tandis qu'il prenait dans les secteurs américains les vues cinématographiques les plus impressionnantes des lignes de feu.

Mrs Albert N. Connett a trois qualités—entre autres fort américaines : elle est riche, elle aime le France et elle a de l'initiative ! Ces trois qualités la décidèrent à acheter à M. Corwin ses fragments de film et à engager M. Walter Budd Champlin, ex-volontaire de l'"American Field Service" en France, à compléter cette oeuvre par une composition d'ensemble destinée à rappeler aux Etats-Unis leur part glorieuse à la libération du sol français envahi.

Car, vous l'avez deviné, "The Cross Roads of the Old World" n'est pas autre chose que ces héroïques provinces du nord et de l'est de la France, tant de fois foulées par les hordes germaniques ruées à l'assaut de la civilisation celto-latine.

Voici quatre ans que l'on répète à satiété aux Américains l'absurde légende d'une France impérialiste et militariste.

Mrs Albert N. Connett et ses amis Americains de Paris ont voulu montrer au Nouveau Monde qu'au Carrefour de l'Ancien vit un peuple paisible d'ouvriers et de laboureurs, ces derniers cultivant eux-mêmes leur petit patrimoine avec une énergie que ne décourage jamais les caprices du destin.

Ce sont les paysans de France au travail que révèle le film, d'abord parce que nos paysans, courageux, gais, sociables, sont le tréfonds de la race où Paris, le brillant Paris aux trésors de sciences et d'art sans pareils, puise sa sève [illegible].

[illegible] Paris [illegible] de la France, [illegible] du Vieux monde.

[illegible] Aussi, **The Cross Roads of the Old World** rappelle-t-il opportunément les grands courants d'invasion de l'histoire, convergeant vers Soissons, Reims et Verdun.

Et voici le fait nouveau, le fait sublime, que le mensonge allemand, insidieux et tenace, a fini par diminuer aux yeux même des acteurs les plus désintéressés de l'épopée moderne: Dans un élan spontané, les hommes libres du Nouveau Monde se sont dressés par millions. Par millions ils ont traversé l'océan pour refouler **au carrefour du Vieux Monde** l'invasion barbare.

C'est l'effort héroïque des **Doughboys** américains que ce film américain entend rappeler aux Américains oublieux de leur propre gloire, moissonnée dans le sang à Château-Thierry, dans l'Argonne et à Saint-Mihiel.

La dernière partie du film est consacré à cette arrière-garde pacifique et bienfaisante que le corps expéditionnaire américain a laissé en France, à l'**American University Union**, à l'**American Women's Club**, à l'**American Library** et à cette **Fraternité Franco-Américaine** qui a secouru 300,000 orphelins de la guerre et distribué 126 millions de dons privés de citoyens américains.

On conçoit que le film **The Cross Roads of the Old World** ait reçu les plus hautes approbations officielles en France. Mais ce n'est point à la France qu'il est destiné. C'est en Amérique qu'il faut assurer sa plus large diffusion, dans l'intérêt de la vérité française.

Pas de diffusion en Amérique sans publicité à l'américaine. Et voilà pourquoi l'**American Field Service** en **France**, la **Fraternité Franco-Américaine**, avec l'**American Women's** Club, ont organisé en octobre, au théâtre des Champs-Elysées, "une représentation unique" du film: **Au Carrefour du Vieux Monde**. La recette de cette représentation subviendra aux frais de publicité du film aux Etats-Unis.

D'ailleurs le film fera de l'argent. . . beaucoup d'argent, car la vérité a sa propre force d'expansion, irrésistible. Les bénéfices ainsi réalisés seront employés à créer des bourses de séjour pour des étudiants français aux Etats-Unis et pour des étudiants américains en France.

N'avais-je pas raison de dire: un beau titre, une belle oeuvre et une bonne action?

Le Gaulois — Marcel Pays

NOTES LOCALES

Mlle Marie Desautels de Letellier est en visite pour quelque temps à St-Boniface.

* * *

Les jeunes filles de la ligue travaillent constamment pour faire de leur bazar du 29, 30 novembre et 1er décembre un vrai succès.

* * *

Vendredi dernier les Philosophes du Collège récréaient leurs confrères par la séance traditionnelle. Il y eut plusieurs solos de piano. M. Hector Allard, accompagné par Messieurs Brisebois et Couture chanta l'"Elégie" de Massenet. Ensuite une comédie en deux actes "Le Misanthrope et l'Auvergnat" par Labiche. Enfin pour dessert il y eut une représentation de cinéma où était bien caractérisé chaque philosophe en particulier.

Cette séance qui devait avoir lieu le 24 courant a été devancée à cause du triste anniversaire de la destruction de "l'Alma Mater".

MORT DU R. P. A. COUTURE, S. J.

Le Rév. Père Anaclet Couture, S. J., est mort, hier, à Montréal, après quelques semaines de maladie.

Le Père Anaclet Couture appartenait à l'une des familles les plus avantageusement connues de notre province. Ses frères, le R. P. Théotime Couture, S. J., et le R. P. Hyacinthe Couture, O. P. (Auguste), missionnaire, exercent par leurs écrits et leur parole une action considérable. Un autre de ses frères, le Dr J. O. Couture, mort à Québec, il y a deux ans, ancien Zouave-chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire, était un homme d'oeuvres et un publiciste hautement estimé. Il fut un des pionniers du progrès agricole dont nous bénéficions aujourd'hui. On se rappellera aussi l'ancien échevin J.-D. Couture, de Montréal, également décédé. Deux autres frères survivent au P. Anaclet, MM. Joseph et J.-Octave, et quatre soeurs, Mlles Olmina et Alzire, Mme J.-N. Brindamour et Mme J. Saint-Amour.

Le P. Anaclet Couture fut avant tout un professeur, un homme de collège. D'abord à Saint-Boniface Man., puis au Collège de Sainte-Marie, où il enseigna les Belles-Lettres pendant de longues années, il prodigua sans compter son énergie, sa science et son talent d'organisation. De nombreuses générations d'élèves gardent le souvenir de son esprit de travail et de la formation virile qu'il savait leur inculquer.

Depuis 1917, le P. Couture était occupé au ministère paroissial à l'église de l'Immaculée-Conception, spécialement chargé de la Congrégation des jeunes filles. Il apporta dans cet emploi les qualités qui l'avaient toujours caractérisé dans son enseignement le zèle pour le progrès des personnes dont il avait la charge le désir ardent d'atteindre le plus haut degré de succès qu'il lui était permis d'espérer. Aussi les oeuvres qui lui étaient confiées prenaient-elles entre ses mains un élan remarquable.

La personnalité du P. Anaclet Couture était trop forte, trop tranchée, pour tomber facilement dans l'oubli. Directeur dévoué jusqu'au mépris de lui-même, prédicateur énergique de la doctrine et de la vertu chrétienne, il laisse le souvenir d'un apôtre un peu austère, mais d'une si parfaite sincérité dans la poursuite du bien, d'une abnégation personnelle si complète jointe à tant de condescendance pour les faibles qui avaient recours à lui, qu'on le vénéra longtemps comme un modèle de prêtre.

Ses frères en religion perdent en lui un religieux d'une parfaite régularité, digne de la plus entière confiance, sans ménagements pour lui-même, ne reculant jamais devant la fatigue et le travail. Malade et souffrant pendant de longues années, il ne voulut pas pour si peu interrompre ses travaux. On l'a vu, à St-Boniface, cloué sur son lit par les rhumatismes, réunir ses élèves dans sa chambre et faire sa classe quand même. C'est sans doute cette énergie de caractère, ce mépris de la souffrance qui lui firent retarder trop longtemps le repos dont il avait besoin et qui amenèrent le brusque dénouement de sa maladie.

Que les membres de la famille du défunt daignent agréer les condoléances de leurs nombreux amis.

L'Action Catholique